



RAPPORT TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SOCIALE

2023



Face au changement climatique et aux enjeux qu'il impose, nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre planète et notre cadre de vie. À Talence, cette ambition est à la fois un engagement et une promesse.

C'est tout le sens de ce nouveau rapport de transition écologique et sociale qui met en lumière l'engagement de Talence à devenir une ville durable. De nombreuses actions ont pu être réalisées, et beaucoup d'autres encore doivent être menées. Ce rapport émane de la seule volonté de la Ville, il permet de donner à voir aux citoyens ce que Talence met en œuvre au quotidien et de suivre la progression afin d'avancer de manière visible et lisible.

La Ville agit concrètement sur cinq thématiques majeures : l'accélération de la transition énergétique, l'aménagement d'une ville respirable et durable, la sensibilisation et l'encouragement à la participation citoyenne, le renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité, les actions des services municipaux dans l'effort collectif. Ces axes se complètent les uns les autres et couvrent l'ensemble des actions de l'équipe municipale.

L'exemplarité de la Ville doit être un moteur pour encourager tous les Talençais à œuvrer au quotidien, et à leur échelle, pour l'environnement et la société. Le tri de ses déchets, l'économie de l'énergie, l'usage des mobilités douces, l'épanouissement de chacun ; chaque geste compte, car, lorsqu'il s'ajoute à ceux des autres, il prend toute son importance. Dans ce rapport de transition écologique et sociale renforcé, vous découvrirez le détail des actions engagées et à venir pour Talence.

Sur la question climatique, il n'existe pas de fatalité, il n'y a pas le droit au renoncement. La clef réside dans une détermination sans faille et des solutions concrètes. C'est ce que nous mettons en place à Talence, pour son avenir et ses habitants.

Sophie RONDEAU

Adjointe au maire en charge de la transition écologique, des espaces verts, de Ville à énergie positive, du marketing, de participation Citoyenne, de vie associative et salles municipales

AXE 1 — ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Développer des habitudes de consommation énergétique plus respectueuse de l'environnementp.6
- Intensifier le mix énergétique et développer les énergies nouvelles et renouvelables (ENR)p.7
- Optimiser le système d'éclairage publicp.8
- Avoir une approche durable pour la gestion du parc automobile municipalp.9
- Sensibiliser au changement climatique.....p.9

AXE 2 — AMÉNAGER UNE VILLE DURABLE ET RESPIRABLE

- Désartificialiser et végétaliser la ville p.12
- Préserver la biodiversité et favoriser le bien-être animal p.12
- Développer et inciter une gestion raisonnée de l'eau p.13
- Développer les mobilités douces p.14
- Maitriser les pollutions et les émissionsp.14
- S'attacher à être une mairie exemplaire p.15

AXE 3 — ENCOURAGER LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Favoriser la co-construction citoyenne..... p.18
- Participer à la lutte contre les discriminations p.19
- Préserver le bien-vivre ensemble p.20
- Encourager le sport pour tous p.21
- Déployer une culture pour tous partoutp.21

AXE 4 — RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

- Réduire la précarité et accompagner les publics fragiles..... p.24
- Favoriser l'éveil et le bien-être des tout-petits p.25
- Offrir un cadre scolaire et périscolaire épanouissant p.26
- Accompagner et mobiliser la jeunesse p.27
- Développer le lien social et la solidarité p.27
- Faciliter l'insertion dans le monde du travail et promouvoir une économie solidaire p.28
- Développer des services au plus près de la population p.29

AXE 5 — PARTICIPER À L'EFFORT COMMUNAUTAIRE ET FAIRE SA PART

- Le SRADDET Nouvelle Aquitaine p.32
- Le SCOT 2030 de l'aire bordelaise p.33
- Le PCAET p.33
- Le PPBE Métropolitain p.34
- Les schémas d'aménagement de gestion de l'eau p.35

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La nécessité de réaliser la transition énergétique est aujourd'hui reconnue par toutes et tous. Et pour autant, il convient d'être vigilant dans sa mise en œuvre.

Car bien que nous n'ayons jamais consommé autant d'énergie décarbonée qu'aujourd'hui (bois, éolien, hydraulique), les énergies fossiles restent toujours omniprésentes et leur baisse est davantage liée aux crises et aux coûts de l'énergie qu'aux usages.

Pour inverser cette tendance, il est obligatoire de corréler la sobriété énergétique et le remplacement des énergies fossiles.

Pour ce faire, il faut prendre des mesures à l'échelle individuelle, communautaire, nationale et internationale. La Ville s'est engagée dans cette stratégie pour répondre à cette nécessaire transition, avec la mise en œuvre de mesures significatives permettant de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et promouvoir l'utilisation d'énergies nouvelles propres et renouvelables.

Ces mesures ont été conjuguées avec un travail sur la baisse de ses consommations d'énergie par l'adoption de son plan de sobriété.

Le plan de sobriété a vocation à accompagner au changement des usages, cela touche aussi bien les services de la Ville que les habitants au travers d'actions de sensibilisation.

C'est également un travail conséquent sur le patrimoine bâti qui s'est engagé afin d'obtenir une gestion efficiente.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Établir des modes de consommation et de production durables

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

DÉVELOPPER DES HABITUDES DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Talence s'est engagée dans une ère de consommation énergétique plus respectueuse de l'environnement en développant des actions qui favorisent l'utilisation des énergies renouvelables et l'optimisation de l'efficacité énergétique. Cette démarche vise à contribuer à la préservation de notre planète, à réduire notre empreinte écologique et à promouvoir un mode de vie plus respectueux de l'environnement.



Une gestion responsable et raisonnée de nos ressources passe par une maîtrise minutieuse des sources d'énergies utilisées quotidiennement

PLAN D'ÉCLAIREMENT

Depuis 2018, la Ville a mis en œuvre un plan d'éclairage visant à remplacer progressivement les appareils d'éclairages vétustes et consommateurs au sein des bâtiments par des appareils modernes, graduables et peu consommateurs tout en optimisant leur nombre. Des dispositifs de détection et d'horloge vont également être installés afin d'assurer une optimisation de la durée d'éclairage.



40 % de la consommation totale des bâtiments communaux est dédiée à l'éclairage intérieur des bâtiments pour un coût annuel de 215 000 € TTC.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de la réhabilitation des groupes scolaires, l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments entre dans le programme de réalisation ; cela a été effectué pour le groupe scolaire Camus, le groupe scolaire Ravel et est à l'étude pour le groupe scolaire Joliot-Curie.

La part des bâtiments scolaires représente :



39 % de la consommation annuelle totale de l'ensemble des bâtiments
33 % de la facture énergétique annuelle.

MÉDIATHÈQUES EN LIGNE

Les médiathèques bénéficient de ressources en ligne, « BIB en ligne », qui donnent accès à trois offres :



- Tout apprendre pour la formation en ligne (scolaire, remise à niveau, musique, informatiques, langues, code de la route, ...)
- Cafeyn (journaux et revues en ligne) ;
- Médiathèque numérique (films en VOD).

INTENSIFIER LE MIX ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES (ENR)

La Ville, dans le cadre de ses opérations de réhabilitation et de construction de bâtiments communaux, impose désormais la prise en compte d'une part d'ENR dans la production énergétique de ses bâtiments. Ces actions permettent d'accélérer la transition vers un mix énergétique plus durable.



Afin de disposer de ressources énergétiques propres et diversifiées, Talence multiplie son approvisionnement et encourage le mix énergétique. Un moyen efficace de se tourner progressivement vers des ressources plus durables

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET SOLAIRES



Des installations solaires pour la production d'eau chaude sanitaire sont déjà existantes sur les bâtiments communaux comme la crèche Renaissance, le gymnase Boris Diaw et le Dôme.

Des installations photovoltaïques sont programmées pour les opérations concernant la salle polyvalente du square Felhmann et la future cuisine centrale.

Les études d'intégration sont un prérequis dans tout projet de réhabilitation ou de construction de bâtiments communaux.

CHAUFFERIES BIOMASSE



La réhabilitation du stade Pierre-Paul Bernard a permis de faire évoluer son mode de chauffage et la production d'eau chaude sanitaire en intégrant une chaudière biomasse. Ce système est actuellement en cours de conception pour le stade nautique Henri Deschamps pour apporter ainsi une alternative au système de chauffage au gaz. Cette dernière installation portera à trois le nombre d'installations de la Ville.

L'objectif est d'atteindre 20 % de la consommation totale par l'énergie biomasse.



OPTIMISER LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

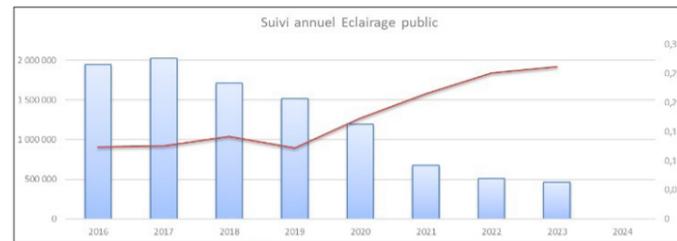
Depuis 2018, la Ville mène une politique ambitieuse d'optimisation de son éclairage public afin de limiter la pollution lumineuse et réduire sa consommation énergétique. Les premières actions ont porté sur l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin et le remplacement du parc d'ampoules traditionnelles par des LED connectées afin de maîtriser la consommation et piloter le parc à distance.



Précurseur dans le domaine de l'éclairage public, Talence a passé tout son parc en LED dès 2020. Une innovation majeure pour une économie énergétique et budgétaire. Aujourd'hui, de nombreuses villes s'inspirent de nous



74 % d'économie d'énergie entre 2017 et 2022
47 % d'économie sur la facture d'énergie dédiée à l'éclairage public.



■ Consommations en kWh — Prix du kWh

ABAISSEMENT DE LA PUISSANCE DE LUMINOSITÉ



Une étude est en cours avec le bureau d'étude Quartiers Lumières pour réfléchir à un abaissement des puissances de luminosité (en dehors des heures d'extinction de 1 à 5 h du matin) selon les quartiers de la ville et la typologie de leurs usages.

RÉDUCTION DE LA MISE EN LUMIÈRE DES BÂTIMENTS



L'objectif est de réduire autant que possible l'éclairage extérieur des bâtiments pour réduire les consommations et lutter contre la pollution lumineuse.

ADOPTER UNE APPROCHE DURABLE POUR LA GESTION DU PARC AUTOMOBILE MUNICIPAL

La Ville, à la suite d'une réflexion sur l'amélioration de la gestion et de l'utilisation des différents véhicules de la commune, a élaboré un plan véhicules 2024-2026 avec notamment la création d'un pool de véhicules électriques et de vélos à assistance électrique qui permettra, à terme, la suppression d'une dizaine de véhicules thermiques légers.



Si la voiture est encore nécessaire à de nombreuses personnes et activités, il existe de multiples moyens de réduire son empreinte carbone en adaptant ses usages

SENSIBILISATION ET FORMATION DES AGENTS À L'ÉCO-CONDUITE



Pour développer un usage et un entretien optimisés de son parc automobile, la Ville sensibilise et accompagne ses agents à l'éco-conduite.

CRÉATION DE POINTS DE STOCKAGES DE MATÉRIELS DANS LA VILLE

Pour limiter les allers-retours au Centre Technique Municipal (CTM), la Ville mène une réflexion sur la création de différents lieux de stockage sur la ville comme, par exemple, la ré-utilisation de containers sur le site de Peydavant.

SENSIBILISER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La sensibilisation au changement climatique est impulsée par la Ville de Talence au travers de la Maison du Développement Durable qui intervient pour les petits comme les grands sur les principales thématiques : énergie, mobilité, déchets, biodiversité, alimentation.



Parce que les conséquences du changement climatique se font de plus en plus ressentir, à Talence nous agissons concrètement pour sensibiliser les agents ainsi que les citoyens aux risques majeurs et au changement climatique.

INTERVENTIONS AUPRÈS DU PUBLIC SCOLAIRE

Depuis 2015, la Maison du Développement Durable (MDD) intervient tous les ans dans les neuf écoles de la ville, soit 14 classes, pour sensibiliser les enfants à l'importance de la biodiversité et le rôle de la faune et de la flore. Chaque année, le fil rouge des interventions est différent : les oiseaux des jardins, les papillons, l'arbre, l'abeille, le vent, l'eau, les pollinisateurs, le compostage et la permaculture... En 2022, la MDD a reçu l'agrément de l'éducation nationale pour ses interventions en milieu scolaire.

Depuis 2015 : **378** élèves pour 14 classes par an, soit **3024** enfants.



ÉCHANGER ET FAIRE PARTICIPER LES CITOYENS SUR LA THÉMATIQUE DE L'ÉNERGIE

Le CREAQ, Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine, propose des permanences tous les 4^{èmes} mercredis du mois à la MDD et les 2^{èmes} mardis du mois, sous forme de rendez-vous d'une heure par habitant pour discuter de l'énergie dans son logement et des possibilités de rénovation énergétique. Ces rendez-vous affichent complet.





AMÉNAGER UNE VILLE DURABLE ET RESPIRABLE



Ces dernières années ont confirmé que le changement climatique n'est plus une menace lointaine mais bien la réalité de tous, citoyens, élus, salariés, acteurs du monde économique. Les impacts du changement climatique nous imposent collectivement et individuellement de relever des défis d'une ampleur nouvelle et dans des domaines variés : la préservation de l'environnement et de nos ressources naturelles, la modification de nos pratiques de mobilité, la limitation des pollutions et nuisances diverses, la maîtrise de nos consommations...

Les villes contribuent fortement, par la concentration des activités humaines, aux évolutions climatiques qu'elles accélèrent. Mais la ville est également un milieu particulièrement vulnérable aux conséquences du réchauffement climatique, avec de lourdes conséquences sur la santé humaine, sur l'augmentation des pollutions et sur la gestion des infrastructures urbaines.

Il devient donc impératif d'accélérer le virage écologique dans les pratiques quotidiennes et les investissements. Talence s'est engagée dans ce défi, avec la mise en œuvre d'une stratégie de désartificialisation et de renforcement de la végétation et d'une politique de préservation de la biodiversité et de la ressource en eau. Elle contribue à dessiner les contours d'une ville plus respirable et durable, à travers le soutien aux pratiques de mobilités douces, des actions de maîtrise des pollutions et émissions nuisibles, ou encore une maîtrise des consommations. Pour faire de Talence une ville respirable et durable, il faut engager dès à présent le territoire dans la transition écologique, afin de conjuguer « Talence » avec un futur respectueux de l'homme, de son environnement et des ressources.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Établir des modes de consommation et de production durables

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

15 VIE TERRESTRE



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



DÉSARTIFICIALISER ET VÉGÉTALISER LA VILLE

Face au réchauffement climatique, la désartificialisation et la végétalisation des milieux urbains constituent un enjeu stratégique pour les villes et en particulier pour Talence, territoire dense qui renforce l'acuité de cette problématique. Depuis le milieu des années 2010, la Ville s'est emparée du sujet et intensifie au fil du temps ses actions dans ce sens pour offrir un cadre de vie respirable et durable à ses habitants.

TROTTOIRS VIVANTS, BALCONS FLEURIS

La Ville incite ses habitants à contribuer à la végétalisation de leur territoire. Depuis 2015, en partenariat avec Bordeaux Métropole, des carottages de rue sont réalisés à la demande de propriétaires privés afin de leur permettre d'embellir les façades et favoriser la biodiversité.

À ce jour, plus de **450** propriétaires se sont mobilisés représentant **100** rues plantées et **571** carottages.

PERMÉABILITÉ DES ESPACES PUBLICS

Désimperméabiliser l'espace public est un enjeu fort non seulement en termes de cadre de vie mais aussi de gestion des eaux pluviales. Entre 2022 et 2023, ce sont trois voiries qui ont été désimperméabilisées et revégétalisées soit 7 100 m² d'espaces publics et trois places requalifiées soit 5 100 m².

37 arbres, **336** arbustes, **3 100** vivaces, **50** plantes grimpantes ont été plantés sur ces espaces.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La préservation de la biodiversité et le respect de la nature sont des convictions portées depuis plus d'une décennie par la Ville et en particulier par son service Environnement et paysages qui, dès 2012, a cessé totalement le recours aux produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.



La nature a toute sa place en ville et peut vivre en harmonie avec les hommes. Il existe un grand nombre de solutions simples qui permettent à la faune et à la flore de s'épanouir partout dans Talence

SOUTIEN À LA POLLINISATION

La Ville possède et exploite dans le bois de Thouars un cheptel de six ruches qui produit entre 80 et 130 kg de miel par an, cheptel qui est régulièrement accru. Parallèlement, la commune assure une lutte continue contre le frelon asiatique en mettant en place des pièges et en détruisant les nids identifiés.

DÉFENSE DE LA CAUSE ANIMALE

La Ville déploie plusieurs actions en faveur de la cause animale, dont la mise en place d'une trame noire avec l'extinction de l'éclairage public et une réflexion sur la baisse progressive de l'intensité lumineuse entre 18 h et 23 h afin de diminuer la pollution lumineuse (qui perturbe notamment petite faune et chiroptères).

DÉVELOPPER ET INCITER UNE GESTION RAISONNÉE DE L'EAU

Avec la multiplication des périodes de sécheresse, le changement d'habitudes de consommation de la ressource en eau prend au fil des années une dimension toujours plus importante. La gestion raisonnée doit permettre un accès à une eau de qualité pour tous, tout en protégeant les milieux et la biodiversité. La Ville de Talence agit directement sur sa propre consommation en mettant en place des procédures de contrôle des surconsommations d'eau, en équipant ses bâtiments en robinets à détection, réducteurs de débit, chasses d'eau économiques, récupérateurs d'eau de pluie, etc. mais s'attache aussi à sensibiliser l'ensemble des utilisateurs du territoire.



L'eau est peut-être notre ressource la plus précieuse et c'est pourquoi il faut en avoir une utilisation raisonnée. Avec le Pacte Plume H₂O, Talence s'engage à préserver cette ressource pour l'ensemble de ses projets



PROTOCOLES DE SUBSTITUTION À L'EAU POTABLE

Pour limiter sa consommation en eau potable tout en offrant aux habitants des espaces végétalisés, la Ville a mis en service des puits pour leur arrosage. À ce jour, ce sont cinq points d'eau qui sont utilisés, en 2024 des compteurs seront installés pour optimiser leur usage.



PACTE PLUME H₂O

Cette déclinaison du Pacte PLUME (Pacte Pour le Logement, l'Urbanisme, la Mobilité et l'Environnement) s'adresse à tous les porteurs de projets de construction et d'aménagement, particuliers et professionnels, publics et privés et fournit conseils et bonnes pratiques pour une gestion raisonnée de l'eau à Talence.



ESCAPE GAME HÉROS H₂O

La médiathèque Gérard Castagnéra a accueilli du 17 au 21 octobre 2023 un Escape Game conçu par Cap Sciences et Bordeaux Métropole : Héros H₂O est un dispositif de médiation innovant et ludique pour sensibiliser les publics aux impacts du changement climatique sur la ressource en eau et les motiver à adopter des écogestes simples pour protéger la ressource.



DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

La Ville se mobilise pour développer les mobilités douces sur son territoire non seulement au travers de ses aménagements urbains (aménagements cyclables, rénovation des trottoirs...) mais aussi grâce à la mise en œuvre d'actions d'incitation.



Parce qu'il existe de nombreuses façons de se déplacer en ville, toutes doivent être encouragées. L'usage des mobilités douces s'accroît chaque année. C'est pourquoi il faut les favoriser car cela permet à la fois de répondre aux besoins des habitants et d'apaiser nos rues



Depuis 2020 : **110** arceaux vélo / **10** box sécurisés soit **50** places / **6** bornes de regonflage/réparation

SOUTIEN À L'UTILISATION DU VÉLO

La Ville soutient l'usage du vélo sur son territoire grâce à diverses actions comme notamment une convention avec les associations « Cycles & manivelles » et « Etu recup' » pour des ateliers de réparation de vélo (14 dates dans l'année) et de sensibilisation à l'usage du vélo, ou, l'installation sur le domaine public de six bornes pour regonfler et réparer son vélo.



EXPÉRIMENTATION SUR L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES POUR LE SERVICE ASVP

Afin de faciliter les déplacements des agents tout en favorisant une approche durable, à l'été 2023, une brigade ASVP en VTT a été constituée pour circuler sur le territoire et assurer les surveillances dans le cadre de l'opération "tranquillité absence" en complémentarité avec la police municipale.

MAITRISER LES POLLUTIONS ET LES ÉMISSIONS

La pollution de l'air, des sols ou encore les nuisances sonores ont des effets significatifs sur la santé et l'environnement, qui engendrent des coûts importants pour la société. Les politiques en faveur de la qualité de vie nécessitent des actions à tous les niveaux, national comme local, et dans tous les secteurs d'activité. La Ville est particulièrement attentive à la lutte contre ces nuisances et émissions de pollution afin d'améliorer le cadre de vie des Talençais.



La préservation du climat impose de baisser drastiquement nos émissions de CO₂. Chacun d'entre nous peut agir concrètement et contribuer à cette lutte collective

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES BÂTIMENTS



Après avoir effectué des analyses d'air dans les crèches, écoles et centres de loisirs, la Ville a déployé un plan de surveillance de qualité d'air intérieur sur l'évaluation des moyens d'aération, ainsi que des analyses ponctuelles d'air intérieur en fonction des travaux réalisés dans les établissements. Le résultat des analyses permet de mieux cibler les actions mises en œuvre.



TRI DES DÉCHETS

La Ville s'appuie sur des outils innovants pour développer la pratique du tri des déchets comme le partenariat avec l'entreprise Keenat (écomégot) pour le ramassage des mégots dans la ville (4 kg de mégots depuis février 2023) ou l'entreprise Moulinot pour une gestion des biodéchets produits par la mairie (24 tonnes collectés depuis avril 2023 avec deux passages par semaine).

S'ATTACHER À ÊTRE UNE MAIRIE EXEMPLAIRE

Se donner comme ambition de façonner un territoire communal de plus en plus respectueux de l'environnement comme du vivre ensemble en incitant les usagers à participer à cette nouvelle approche autour de la durabilité, impose à la Ville, dans son mode de fonctionnement quotidien, d'être exemplaire.



Alors que l'on demande aux Français de faire des efforts pour lutter contre le réchauffement climatique, c'est d'abord aux collectivités publiques de montrer l'exemple. Au quotidien, Talence prend des mesures affirmées pour réduire sa consommation et favoriser le recyclage par exemple

ALIMENTATION DURABLE ET SOLIDAIRE

En 2023, les cuisines municipales de la Ville ont testé le recalibrage de quantités en limitant les parts individuelles et en augmentant la part d'aliments frais afin d'obtenir une réduction significative des déchets alimentaires dans les cantines scolaires.

Dans les crèches municipales, les repas sont préparés à base d'aliments issus de circuits courts et à haute qualité environnementale pour les protéines animales et, une fois par semaine, un repas végétarien est servi.



« À Talence nous avons fait le choix de proposer à toutes et à tous une alimentation de qualité, saine et accessible. C'est pourquoi nous favorisons les circuits courts et avons à cœur de proposer au minimum 30% de bio à la cantine. »

GESTION DURABLE DES CONSOMMABLES

La Ville, avec son service de la Petite enfance, a fait le choix d'une gestion raisonnée de ses consommables avec l'usage de couches écologiques fabriquées dans les Vosges, la suppression des essuie-mains à usage unique remplacés par des serviettes invités à usage quotidien et la suppression du plastique dans les contenants alimentaires.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ET DES ESPACES PUBLICS

La Ville a fait le choix d'une entière mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics. Aujourd'hui, l'ensemble des équipements sportifs ont été traités, ainsi que l'ensemble des groupes scolaires dont les deux derniers en 2023 (maternelle Jaurès et groupe scolaire Joliot-Curie). Tous les bâtiments seront accessibles en 2026.

Actuellement 85% des bâtiments sont accessibles aux Personnes à mobilité réduite

USAGE RAISONNÉ DES OUTILS BUREAUTIQUES

En choisissant la mutualisation du service numérique avec Bordeaux Métropole, la Ville opte pour une gestion raisonnée. La mutualisation des imprimantes accompagnée d'une pédagogie de sensibilisation sur les conséquences des impressions ainsi que l'usage de papier recyclé permettent régulièrement de diminuer la consommation d'encre, de papier, etc.

Avec comme résultat une baisse de 31% des impressions couleur entre 2021 et 2023.





ENCOURAGER LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

La mairie de Talence s'est engagée dans une démarche vertueuse pour accroître la transparence de l'action publique, en renforçant la démocratie participative au sein de la commune pour permettre l'engagement des habitants dans le processus décisionnel local. Ils sont ainsi sensibilisés et encouragés à améliorer leur cadre de vie et participer activement à l'évolution de la ville. Le budget participatif, les conseils participatifs de quartier et le groupe de travail participation citoyenne sont autant d'outils d'expression et de co-construction mis à disposition des habitants.

La transition sociale est un pilier nécessaire à la transition écologique, elle permet d'atteindre et de mobiliser le plus grand nombre. Une prise de conscience est indispensable pour faire évoluer les comportements, qu'ils concernent la vie privée ou la vie professionnelle, et, assurer un vivre-ensemble harmonieux et inclusif.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges



Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



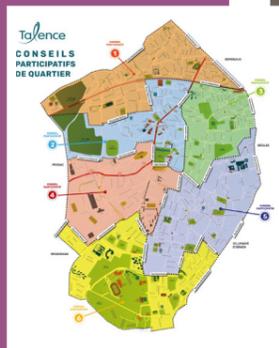
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable



FAVORISER LA CO-CONSTRUCTION CITOYENNE

La participation citoyenne est favorisée par Talence au travers de ses deux instances consultatives permanentes :

- les **six conseils** participatifs de quartier accueillant **130 habitants** ;
- le **groupe de travail** participation citoyenne composé de **8 élus** (majorité et opposition) et **8 habitants** ;
- des **actions spécifiques** où les habitants, petits et grands, sont consultés ou appelés à participer directement.



À Talence, nous sommes résolument engagés pour co-construire ensemble les projets qui feront la ville de demain. Concertation, budget participatif, débats citoyens... Nous mettons tout en œuvre pour entendre votre voix.

CME (CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS)



Chaque année, les 12 écoles primaires (10 municipales et 2 privées) de la ville élisent le Conseil Municipal des Enfants constitué :

de 20 titulaires et 20 suppléants (parité fille / garçon) élus sur leur programme.

Des réunions sont organisées toutes les trois semaines avec l'aide d'un organisme d'éducation populaire «Les Francas». La thématique de l'année 2022-2023 a porté notamment sur un de leurs lieux de vie collective, la cantine : visite des cuisines centrales, travail avec une diététicienne, menu choisi par les enfants.

CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE



En 2023, une plateforme de participation citoyenne a été mise en place et est accessible à partir du site internet de la Ville. Elle donne accès à tous ses outils de participation citoyenne et permet l'organisation de réunions publiques, consultations, sondages en lien avec les projets municipaux...

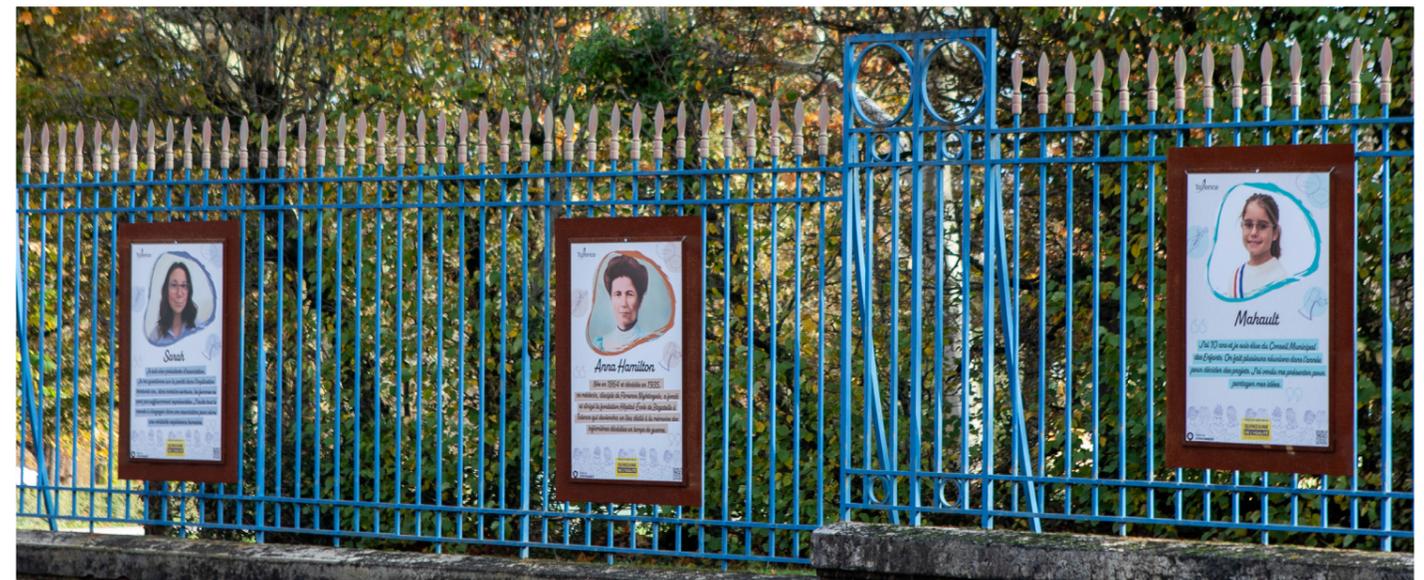


PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Talence renforce et adapte ses actions afin de répondre le plus précisément possible aux enjeux de société, en sensibilisant à tout âge et en permettant de faire évoluer les comportements et les consciences. Les questions liées aux discriminations de genres et aux inégalités, aux luttes contre toutes formes de violences et notamment sexistes et sexuelles sont des problématiques majeures dont elle se préoccupe. La Ville insuffle une dynamique et crée une synergie entre divers acteurs sur le territoire, des services municipaux aux associations locales afin de réaliser collectivement des projets ambitieux.

QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ

Talence est engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences depuis plusieurs années et porte une attention particulière à la création d'espaces de dialogue. En 2023 de nouveau, de nombreux supports pédagogiques et artistiques, portés par la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen et par plusieurs services municipaux, tels que le service des Sports, le service Jeunesse et de la Vie étudiante ou bien encore le service Culturel ainsi que par des structures spécialisées sur ces sujets, ont été réalisés et ont invité les publics à s'en saisir.



FORMATION À LA PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Mettre en place un parcours de formation pour les agents de la Ville en matière de prévention et de sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles a été une volonté exprimée en 2022 et impulsée dès 2023. Le CIDFF, Centre d'information des droits des femmes et des familles, partenaire privilégié du Dôme, a ainsi proposé tout un cycle de formation sur ces enjeux-là. Un premier cycle a été réalisé pour l'ensemble des professionnels du Dôme qui ont pu échanger, enrichir leurs connaissances et questionner leurs postures grâce à la présence d'une intervenante juriste.

PRÉSERVER LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Les préoccupations de bien-vivre ensemble sont des enjeux majeurs traversant les politiques de salubrité publique, de sécurité et de tranquillité déployées localement. Ainsi, les actions de la Ville assurées au titre notamment des pouvoirs de police du Maire visent également à agir sur la qualité de vie et le vivre-ensemble afin de répondre au besoin collectif de tranquillité et de sérénité diminuant les sources d'angoisse, de stress et de mal-être.

PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE URBAIN



Depuis septembre 2020, une brigade anti-incivilités intervient sur la ville. Elle est composée d'agents de surveillance de la voie publique assermentés qui ont vu leurs missions étendues au repérage de l'ensemble des nuisances portant atteinte au cadre de vie et à l'environnement : dépôts sauvages, propreté aux abords des commerces alimentaires, tags, propreté, respect de l'environnement dans les parcs et jardins de la ville... L'objectif est de contribuer ensemble à créer un environnement agréable et serein ainsi qu'à signifier qu'il repose sur la participation de chacun.

En 2023, 948 interventions dont 770 contre des dépôts sauvages

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



La police municipale de Talence, afin d'accompagner la politique communale de soutien à la parentalité, a participé à plusieurs manifestations au travers d'un stand d'information et d'échanges sur l'autorité parentale et la responsabilité des parents :

- Forum de la parentalité au Dôme - 5 novembre 2022
- Faites des parents au Dôme - 21 octobre 2023
- Parents connectés au collège Victor Louis - 1^{er} décembre 2022 / 5 décembre 2023

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE

La Ville de Talence a développé un fort partenariat avec le Centre de démoustication de Bordeaux Métropole et a mis en place un plan anti-moustiques suivi par un comité de pilotage :

- 40 citoyens élus ambassadeurs par quartier formés par Bordeaux métropole
- 150 pièges installés
- Sensibilisation et installation de pièges à moustiques dans écoles et crèches
- Test pilote dans le square Fehlmann
- Installation de quatre bornes d'aspirateurs à moustiques dans le parc Peixotto
- Installation de nichoirs à mésanges et hirondelles ainsi que des gîtes à chauve-souris dans les espaces verts de la Ville



ENCOURAGER LE SPORT POUR TOUS

La politique sportive de la Ville de Talence poursuit comme principal objectif de favoriser une pratique sportive accessible à tous. Parce que le sport est un levier de santé et de lien social, il est important qu'il soit ouvert à tous les usages (loisirs, compétition, formation).



Notre ambition, c'est de mettre à la disposition de l'ensemble des Talençais une offre d'activités sportives variée afin que chacun puisse tirer les bénéfices d'une activité sportive régulière



NOUVEAU STADE NAUTIQUE HENRI DESCHAMPS

L'été 2023 a été marqué par la livraison du nouveau stade nautique Henri Deschamps totalement requalifié avec une surface d'usage plus que doublée afin de renforcer la mixité et la pluralité des pratiques (apprentissage, entraînement, loisirs et bien-être).



LE SPORT AU FÉMININ

En juin, la Journée olympique a fait la promotion du sport féminin, et les critères de subvention de la Ville incitent les associations à des actions concrètes :

- L'UST Boxe favorise une section et des créneaux filles dans leur milieu très masculin
- les clubs développent une stratégie de communication via les réseaux sociaux auprès des femmes

DÉPLOYER UNE CULTURE POUR TOUS PARTOUT

Talence déploie une politique culturelle qui mise avant tout sur la rencontre et la curiosité pour tous les publics avec une conviction forte qui anime toute action : la médiation culturelle.



L'éducation culturelle est indispensable dans la construction d'une société ouverte sur le monde et sur les autres. C'est pourquoi, à Talence, nous investissons pleinement le secteur de la culture via la concrétisation de nombreux grands projets tels que le château des arts et le planétarium



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

Depuis plus de dix ans, Talence s'est engagée dans ce parcours afin de permettre à chaque enfant, chaque jeune talençais de s'ouvrir à la rencontre, l'expression, la création et à la réflexion artistique et culturelle. Qu'il s'agisse de la danse, du théâtre, de la musique, de la lecture publique, des arts visuels ou encore de la culture scientifique, ces actions témoignent de l'intérêt de la Ville à placer l'éducation artistique et culturelle au cœur des politiques éducatives et sociales.

61,1% des enfants de moins de 3 ans bénéficient d'une action EAC portée par la Ville par an

48% des élèves talençais de 3 à 18 ans bénéficient d'une action d'éducation artistique et culturelle par an

63% des structures hors temps scolaire mènent des actions EAC proposées par les services culturels de la Ville (direction affaires culturelles)

69% des structures petite enfance (moins de 3 ans) mènent des actions EAC proposée par les services culturels de la Ville (direction affaires culturelles)



EXPOSITION COSMICOMIX

L'exposition Cosmicomix, imaginée par le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond, a proposé un voyage co(s)mique entre l'art et la science complété par un volet scientifique, à la fois ludique et pédagogique. Les modules et panneaux explicatifs, conçus par l'équipe du Forum des Arts & de la Culture, ont invité les petits et les grands à explorer notre système solaire.

MAISON DES SOLIDARITÉS de la ville de Talence

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

La préservation de notre planète et le respect de l'environnement n'est en rien une injonction au détriment des populations et des besoins élémentaires de vie en collectivité.

Au contraire, le savoir vivre ensemble, la cohésion sociale et la solidarité sont au cœur d'une transition réussie, comme l'accompagnement vers un développement économique équilibré et respectueux.

La Ville de Talence au travers de ses actions en faveur de toutes les populations et tranches d'âge s'attache à favoriser le maintien d'un territoire d'équilibre propice à l'épanouissement de chacun.

Cela passe par la capacité de la Ville à adapter régulièrement son offre de services et le cadre de vie qu'elle propose.

Accompagner, soutenir et accueillir les publics les plus fragiles, amplifier les actions à caractère préventif (santé, bien-être, comportements), offrir un environnement scolaire de qualité et créatif, soutenir des activités économiques qui répondent aux défis de demain sont autant de leviers que la Ville active continuellement pour assurer pleinement sa mission de service public et de services aux publics.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable



Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ET ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILES

Toute l'année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville propose un ensemble de prestations pour diminuer les situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, sans emploi ou en situation de handicap.

Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion, le soutien au logement (notamment des personnes âgées et des familles en difficulté) et l'aide à domicile (portage des repas, aide au ménage...).

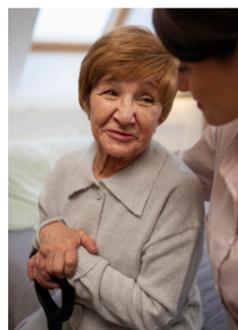
Il est aussi un moteur perpétuel d'actions novatrices pour améliorer le quotidien des publics fragiles ou des aidants qui accompagnent ces publics.

Nos services municipaux via le Centre communal d'action sociale sont pleinement engagés dans l'accompagnement des publics les plus fragiles avec pour objectif la réduction des inégalités et de la précarité à Talence

FORMATION « REPÉRAGE DE LA FRAGILITÉ » PAR LE CIR-PA

Le CIR-PA - Collectif interprofessionnel ressource de la prévention et de l'autonomie - est une association de professionnels-experts de santé qui vise à faciliter la réalisation d'actions favorisant l'autonomie des personnes.

Elle a développé en 2023 une formation sur le repérage de la fragilité dont les soignants et aidants de la Ville de Talence ont été les premiers à bénéficier.



JOURNÉE DE L'AUTISME



Le 3 avril 2023, Talence a organisé au Dôme une journée de rencontres entre les familles et le grand public pour informer et sensibiliser à l'autisme. Avec les partenaires locaux qui interviennent dans le champ de l'autisme, la journée s'est déroulée autour d'un temps consacré à la rencontre et aux échanges puis d'une projection du documentaire « Le chasseur de fantômes », réalisé par Mickey Mahut et Laurent Kouchner, suivie d'un débat.

JOURNÉE DU BIEN-VEILLIR

Le 21 juin la Ville, a organisé avec de nombreux partenaires, une journée à destination de ses habitants de plus de 60 ans et leurs aidants pour mettre en lumière les actions et structures qu'offre le territoire autour de trois thèmes : prendre soin de soi, bien vieillir chez soi, préparer sa retraite.



FAVORISER L'ÉVEIL ET LE BIEN-ÊTRE DES TOUT-PETITS

Avec son plan Petite enfance lancé en 2022, la Ville a pris un engagement fort autour de l'accompagnement que cela soit des tout-petits, de leurs parents ou des professionnels de la petite enfance. Il s'agit d'accentuer à la fois le soutien à la parentalité comme à la professionnalisation des intervenants et la fonction d'éveil auprès des tout-petits.

La petite enfance est pour Talence un sujet de préoccupation de tous les instants. Parce que chaque famille est unique, il est indispensable de répondre aux besoins de tous en tenant compte au mieux des choix personnels et éducatifs de chacun



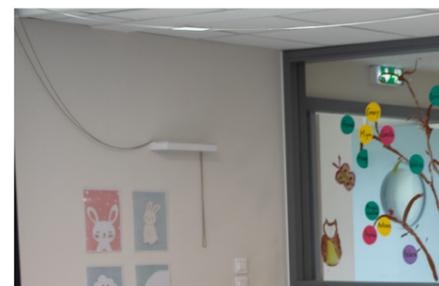
DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DES ASSISTANTES MATERNELLES (ASMAT)

Depuis mars 2023, la Ville compte une 3^{ème} animatrice à temps plein pour organiser et animer les activités des assistantes maternelles et des enfants.



ÉVEIL MUSICAL DES 0-3 ANS « BÉBÉS MUSICIENS »

Initier les plus petits à l'appréhension des sons puis à la musique est un pari relevé par Talence et ses professeurs de l'École municipale de musique et de danse (EMMD). Le succès est au rendez-vous, au-delà du 1^{er} apprentissage, le lien parents et tout-petits en sort renforcé.



OFFRIR UN CADRE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE ÉPANOUISSANT

Dans chacune de ses écoles, la Ville propose des temps périscolaires répondant à des ambitions partagées avec l'ensemble de ses partenaires : continuité éducative des différents temps de l'enfant, accueil de tous les publics, découverte des richesses du territoire...



L'école doit être un sanctuaire pour nos enfants. Lieux d'apprentissage, de socialisation mais aussi de loisirs, les accueils scolaires et périscolaires doivent être rassurants et épanouissants pour nos enfants



CONSTRUCTION D'UNE CHARTE ÉDUCATIVE

Une charte éducative est en cours de co-écriture avec l'Inspection académique. Elle a pour ambition de poser le cadre de la répartition des interventions sur le temps de l'enfant, entre les équipes d'enseignants et les agents du service Enfance (animateurs, ATSEM, agents polyvalents), avec comme volonté l'amplification de la dimension Communauté éducative.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

La Ville a répondu à un appel à projets porté par l'Agence régionale de santé sur le développement des compétences psychosociales des enfants. Ce projet, concrétisé dans un « Livret des toi-moi-nous », a été initié auprès de tous les enfants de CE2 et a vocation à être repris chaque année.

PLAN COURS D'ÉCOLE

La Ville a lancé son plan pluri-annuel d'aménagement des cours d'école dont la première étape sera lancée en 2024. Ce plan a pour objectif de végétaliser les cours pour les transformer en îlots de fraîcheur, mais aussi de faire évoluer les cours écoles en fonction des usages actuels et les adapter aux besoins et pratiques des enfants.



ACCOMPAGNER ET MOBILISER LA JEUNESSE

7^{ème} ville universitaire de France (un quart de son territoire occupé par des établissements d'enseignement supérieur et 1/4 de la population est étudiante), Talence se place aujourd'hui en tête des villes les plus jeunes de France, selon de dernier palmarès publié en novembre 2022 par Smappen. Elle s'attache donc à déployer des actions vers la jeunesse qui s'adaptent en permanence aux évolutions de cette tranche d'âge avec comme objectif d'accompagner les jeunes dans les étapes de leur vie comme dans la réalisation de leurs projets.



Talence est la ville la plus jeune de France, ce qui apporte dynamisme mais implique également pour nous une grande responsabilité : s'adapter continuellement aux aspirations et aux besoins des plus jeunes pour que la ville soit aussi à leur image

PERMIS JEUNE ET SOLIDAIRE

Ce dispositif permet aux jeunes Talençais de s'engager dans une démarche de volontariat (70h) auprès des associations solidaires de Talence en contrepartie d'une aide de 700€ à l'obtention du permis B. Depuis 2023, ce dispositif a été ouvert également aux jeunes de 16 ans candidatant à la conduite accompagnée.



DISPOSITIF « T'AS DE L'IDÉE »



Tout jeune Talençais de 12 à 30 ans, à l'occasion de trois sessions dans l'année, peut obtenir un soutien logistique et financier pour une initiative constructive pour lui et remarquable pour le territoire.

En 2023, ont été notamment soutenus les projets « Scientifilles » pour inciter les jeunes, et en particulier les jeunes filles, à embrasser une carrière scientifique ou « Les gens du campus- Légendes du campus », projet de partage et de valorisation de la mémoire vivante du campus.

DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET LA SOLIDARITÉ

La Ville de Talence, que cela soit au travers des actions de ses structures citoyennes et solidaires – le Dôme, Mix-cité, Maison des Solidarités – ou de ses services, a l'ambition d'être chaque jour un territoire toujours plus inclusif et qui favorise l'expression de ses habitants comme l'échange entre les différents publics.



Aider au quotidien les plus fragiles d'entre nous est un combat que nous menons via le CCAS et nos partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs



SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis 2021, Talence s'investit dans la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, opération coorganisée entre le service emploi et la mission handicap. La semaine du 20 au 24 novembre 2023 a été rythmée par de nombreuses actions comme la projection d'une série de courts métrages sur les handicaps et l'emploi, des ateliers « 5 min pour convaincre » animés par France Travail, atelier

pour préparer au Job dating, ou le Duoday, qui consiste durant une journée en l'accueil d'une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel volontaire.

CONCERT DANS LE NOIR

Afin de sensibiliser à la non-voyance, l'EMMD et la mission handicap ont développé un programme musical à écouter sans voir (masques fournis par la mission handicap) suivi d'un échange avec le public.

FACILITER L'INSERTION DANS LE MONDE DU TRAVAIL ET PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Le service emploi de la Ville s'attache à proposer une offre de services sur-mesure et ouverte à tout public afin d'assurer différents niveaux d'accompagnement notamment des personnes les plus éloignées de l'emploi avec un dispositif faisant interagir plusieurs partenaires et sur des problématiques pas seulement d'ordre professionnel.

L'insertion dans le monde du travail passe aussi par le soutien d'un tissu économique favorable comme le secteur de l'ESS (Économie sociale et solidaire) dont les entités recherchent à concilier à la fois utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique.



À Talence, nous sommes convaincus que l'insertion dans le monde du travail doit être accompagnée par des professionnels engagés.

L'ESS permet d'apporter des solutions durables et solidaires aux enjeux qui traversent le territoire. Grâce au bâtiment Transition 2040, nous promouvons à Talence les entreprises de l'ESS de manière concrète et volontariste

CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

La Ville favorise l'insertion dans le monde professionnel au travers de ses marchés publics grâce à la mise en œuvre depuis 2007 de la clause d'insertion. Depuis 2012, elle incite aussi les opérateurs privés à s'y engager en leur faisant signer une charte locale d'insertion, à l'instar de l'entreprise COGEDIM, promoteur de l'opération de logements dans le projet BAHIA.

En 2023, 2192 h pour la rénovation école Paul Lapie et 323 h pour celle du Stade nautique Henri Deschamps (2395 h en 2022).



SOUTIEN À L'ESS

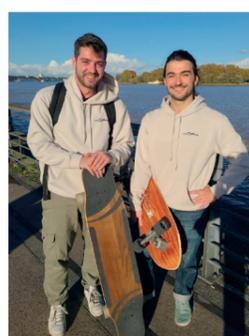
Pour soutenir cette économie durable et non délocalisable la Ville a mis en place des partenariats avec des acteurs de l'ESS comme Keenat (récupération et recyclage des mégots) ou Ecoagir (atelier chantier d'insertion spécialiste du réemploi). Poursuivant sa feuille de route, elle développe un projet d'incubateur ESS, le 1^{er} de la métropole, dans son bâtiment du square Fehlmann qui verra le jour en 2024.

INNOVATION ÉTUDIANTE

Depuis 2021, la Ville a décidé d'octroyer chaque année deux bourses de 5 000 € pour récompenser des étudiants en fin de cursus (bac+5) afin de soutenir leur projet, favoriser leur intégration professionnelle et leur désir d'entreprendre.

En 2023, les lauréats sont :

- **Fi-Sure**, une intelligence artificielle au service des particuliers, des collectivités et des assurances pour le diagnostic et le suivi de fissure
- **Share your line**, une plateforme pour skateurs remplaçant plusieurs applications.



DÉVELOPPER DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE LA POPULATION

La volonté municipale d'être proche des habitants se traduit en proposant des services "déconcentrés" et des actions "hors les murs" afin de toucher des publics diversifiés mais également au travers d'une systématisation d'actions de médiation aussi bien sociale que culturelle.

DISPOSITIF « MAIRIE MOBILE »

Lancé en 2022, le dispositif « Mairie mobile », un camion équipé d'ordinateurs animé par un agent municipal et un agent de France Services présent sur les marchés de la ville, a comme ambition de développer un lieu d'informations et d'orientation au plus près des habitants. Les agents aident à la réalisation de démarches en ligne et assurent un relais d'information sur de nombreuses actions comme par exemple les campagnes autour de la participation citoyenne.



ANIMATION DE PROXIMITÉ

Afin de favoriser le vivre-ensemble, la cohésion sociale et l'égalité des chances, la Ville a mis en place depuis 2022 une équipe d'animation de proximité spécifique en direction des jeunes et leur famille au sein des quartiers dits "en veille".

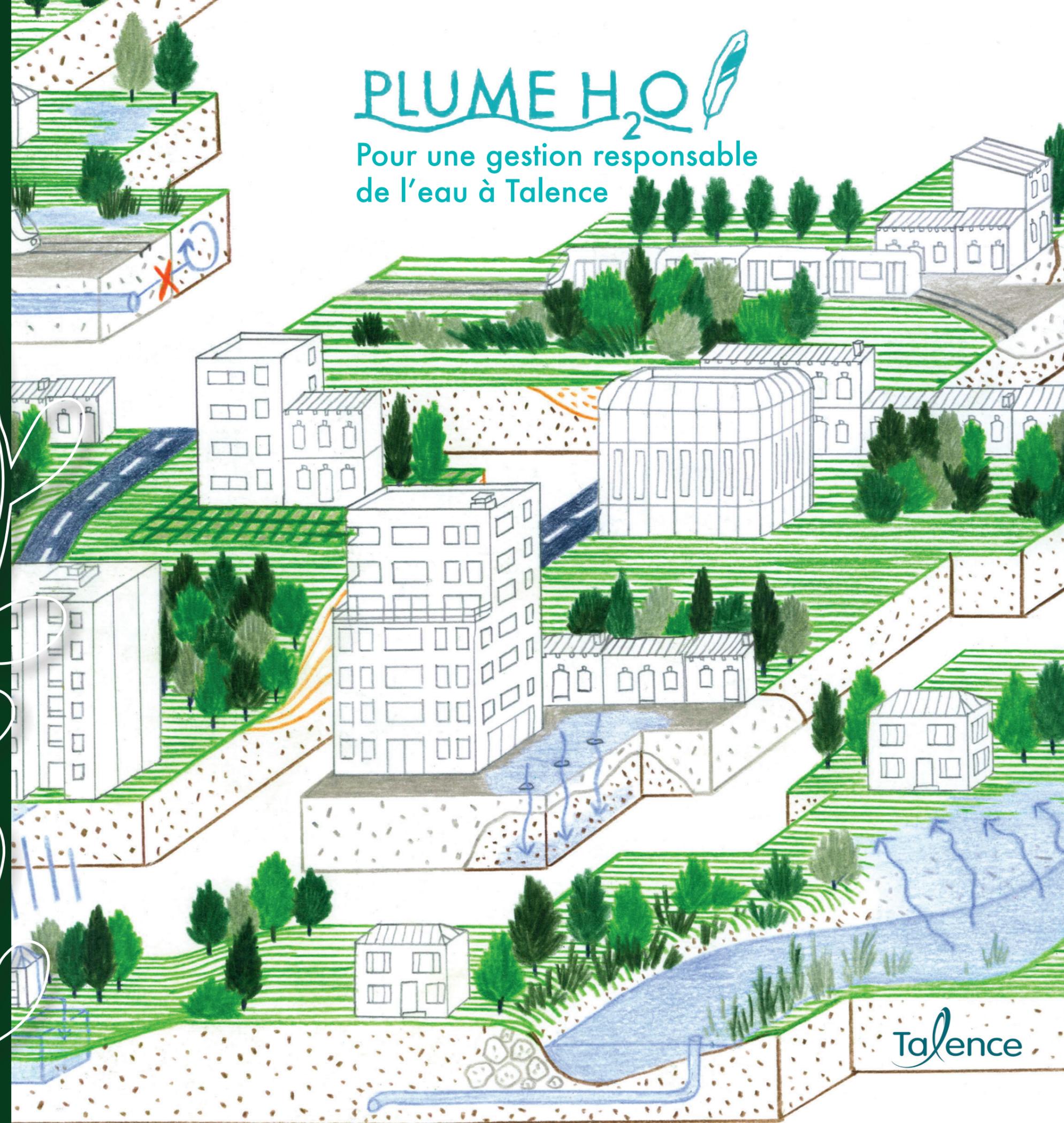
Deux animateurs assurent une présence active et régulière dans ces quartiers et s'appuient sur le sport et la culture comme levier à l'insertion globale des jeunes.

En 2023 110 jeunes et 16 familles accompagnés



PLUME H₂O

Pour une gestion responsable
de l'eau à Talence



Talence

PARTICIPER À L'EFFORT COMMUNAUTAIRE ET FAIRE SA PART

Talence, comme toutes les collectivités locales, doit se conformer à un certain nombre de plans et programmes réalisés à différentes échelles supra-communales : métropole, département, région.

Certains de ces programmes sont opposables, d'autres sont proposés à la commune et son engagement est alors facultatif. Enfin, plusieurs plans et programmes opposables sont repris dans le plan local d'urbanisme, obligeant ainsi à toujours vérifier la compatibilité d'un projet avec ces mesures. SRADDET Nouvelle Aquitaine, SCoT 2030 de l'aire bordelaise, SDAGE Adour Garonne, SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés, le sage Nappes Profondes, PCAET (plans Climat Air Énergie territoriaux) autant de plans et programmes opposables auxquels la Ville de Talence se réfère systématiquement pour toutes actions au-delà du PLUi.

La Ville va cependant souvent plus loin que ses seules obligations réglementaires en appliquant les objectifs du plan 1 million d'arbres ou encore le programme Life Biodiver'Cité.

Enfin, en concertation avec des professionnels de la construction et de l'aménagement ainsi que des habitants, elle a édité deux pactes : le pacte PLUME - Pacte pour le logement, l'urbanisme, la mobilité et l'environnement - et sa déclinaison PLUME H₂O. L'objectif est de proposer à tout candidat à la construction, réhabilitation, aménagement des préconisations concrètes pour favoriser le développement durable et la transition écologique dans toutes les opérations d'urbanisme menées à Talence.

À travers ces plans, la Ville souhaite affirmer son engagement en faveur de la transition écologique et évaluer ses actions.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Partenariats pour la réalisation des objectifs

LE SRADDET NOUVELLE AQUITAINE

Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires est un schéma de planification stratégique et prescriptif qui a pour ambition de réussir collectivement les transitions écologiques, climatiques, sociales, économiques ou agricoles indispensables à notre territoire.

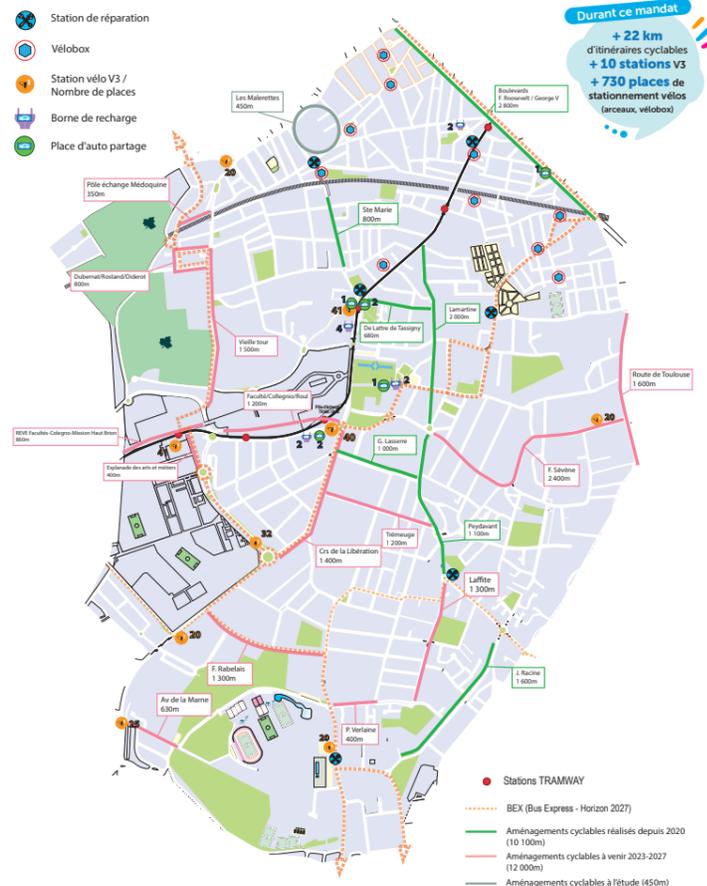
Par le Schéma régional de l'aménagement du développement durable et de l'Égalité des Territoires qui se déploie aussi à Talence, nous nous engageons à protéger notre environnement et notre santé en produisant, consommant et se déplaçant autrement

GAGNER EN MOBILITÉ

La Ville participe au plan marche et au schéma des mobilités douces de Bordeaux Métropole afin de limiter les discontinuités piétonnes et cyclables, de sécuriser les parcours doux dans le tissu urbain existant comme dans les nouveaux projets de voirie.

Aménagements du Plan mobilité 2020-2027, réalisés et à venir

La carte détaillée des mobilités à Talence (aménagement cyclables, piétons, voies partagées, transports en commun...) est à retrouver sur talence.fr/mobilité



PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT NATUREL ET NOTRE SANTÉ

En matière de santé publique et d'adaptation au changement climatique, Talence est attentive à proposer dans ses aménagements des végétaux peu consommateurs en eau (mais qui contribuent à amener de la fraîcheur dans des zones urbaines denses sans accès à de la pleine terre) et des végétaux anti-moustiques.

LE SCOT 2030 DE L'AIRE BORDELAISE

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification qui coordonne les différentes politiques publiques composant la vie d'un territoire : habitats, déplacements, développement commercial, environnement, etc... autour d'orientations communes.

Le SCOT 2030 de l'aire métropolitaine bordelaise propose une organisation du territoire plus économe sur le plan énergétique et foncier. Il protège strictement les espaces naturels majeurs et incite à la mise en place de territoires plus accessibles, plus économes et plus attractifs, en intensifiant notamment l'urbanisation des zones à haut niveau de services.

Le SCOT organise une véritable métropole des qualités de vie. Faire de l'aire métropolitaine bordelaise un lieu unique où la qualité de vie est le moteur des interventions publiques, où la douceur de vivre fonde les valeurs d'une vie agréable et durable partagée par tous, constitue la marque de la fabrique urbaine dont le projet de territoire veut se doter.

Document d'orientations et d'objectifs du SCOT.

Dans cette recherche d'un équilibre entre préservation des ressources et du foncier et maintien d'une métropole dynamique et active, Talence contribue aux objectifs posés par le SCOT par ses actions quotidiennes : plan "Vert chez vous" (pour désimperméabiliser et revégétaliser les espaces publics), démarches de reconstitution et renforcement des trames vertes, brunes et bleues, territoire, ou, au travers de son programme de requalification des places de quartier, de sa gestion soucieuse de la qualité d'usage des espaces publics, ou développement des mobilités douces.



LE PCAET

Le Plan climat air énergie territorial décline et met en œuvre sur chaque territoire les objectifs internationaux, européens et nationaux en matière de qualité de l'air, d'énergie et de climat. Pour cela, il définit des objectifs stratégiques et opérationnels pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter. Cela est rendu possible en maîtrisant la consommation d'énergie, en développant les énergies renouvelables, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique, tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques sur les court, moyen et long termes ; en cohérence avec les engagements internationaux de la France.

Le plan-climat-air-énergie territorial est une boussole pour la mise en place de différentes politiques publiques sur notre territoire. Les objectifs qui sont poursuivis par la commune ainsi que notre programme d'actions est guidé par la limitation des comportements ayant une incidence négative sur le climat

SOUTIEN AUX FILIÈRES DÉCARBONÉES

La Ville de Talence participe au déploiement sur son territoire du réseau de chaleur urbain de Bordeaux Métropole, en étudiant le raccordement d'équipements publics municipaux (stade nautique, cuisines centrales) et le raccordement des projets urbains majeurs (notamment le quartier de Thouars en cours de renouvellement urbain).

SOUTIEN AUX MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE

Talence contribue fortement au déploiement dans la métropole des transports en commun : mise en service de trois lignes de Bus express d'ici 2027, réouverture de la halte ferroviaire de la Médoquine pour desservir le RER métropolitain et un pôle d'échange multimodal.



LE PPBE MÉTROPOLITAIN

Le Plan de prévention du bruit dans l'environnement métropolitain est en révision pour une nouvelle version fin 2024. La participation de la Ville de Talence est de déterminer et de sanctuariser des zones de calme dans lesquelles l'indicateur du niveau de bruit « Lden » est inférieur à 55dB.



PRÉSERVATION DE ZONES DE CALME

Il s'agit essentiellement des parcs et espaces verts publics, mais également des places publiques de quartier. En les revégétalisant et en labellisant avec la Ligue pour la protection des oiseaux, certains de ces parcs sont plus que jamais des zones d'apaisement au sein d'un tissu urbain dense.

CHARTRE DE CHANTIERS VERTUEUX

La Ville travaille une charte de chantier vertueux, afin de limiter les impacts sonores des zones de chantier. À titre d'exemple, le chantier de création de la halte ferroviaire de la Médoquine réalisée à partir de 2024 sensible en cœur de ville, sera particulièrement, avec la mise en place d'un observatoire sonore et de mesures de limitation des différentes pollutions sonores (matériel utilisé, personnel, horaires de travail, etc).



LES SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

LE SDAGE ADOUR GARONNE

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux est le document qui planifie les priorités de la politique de l'eau dans le bassin Adour-Garonne. C'est le principal outil de mise en œuvre de la politique européenne dans le domaine de l'eau à l'échelle de notre bassin.

Talence appartient au territoire Garonne Bordelaise. Parmi les mesures principales du programme de mesures (PDM), Talence s'est engagée sur deux en particulier :

- AGR02+AGR03+AGR04 : mesures de limitation des apports diffus (azote, phytosanitaires, types de pratiques agricoles) : la Ville a ainsi supprimé l'usage des produits phytosanitaires depuis 2012 sur l'ensemble de son territoire, y compris le cimetière.
- RES02 : mesures d'économie d'eau cf. Axe 2, thématique 3 (p.13).

LE SAGE

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux est un outil de planification destiné à promouvoir une gestion concertée, équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Il fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eaux et des milieux aquatiques, à l'échelle d'un territoire cohérent au niveau hydrographique.



LE SAGE ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIÉS...

L'estuaire de la Gironde est le support de nombreuses activités économiques. L'eau est partout le facteur incontournable de ce développement mais des antagonismes peuvent apparaître. Talence est située dans le périmètre du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.

Talence est traversée par le ruisseau de l'Ars. Bien qu'il soit entièrement canalisé, il est important de le protéger de toute pollution, qu'elle soit directe ou indirecte (via le ruissellement pluvial par exemple).

La Ville s'est ainsi dotée s'est dotée de plaques d'égouts "La Garonne Commence ici" à proximité de l'école Joliot Curie afin de délivrer des messages de sensibilisation.



LE SAGE NAPPES PROFONDES

Talence est également située sur le périmètre du Sage Nappes Profondes dont le périmètre concerne les ressources en eaux souterraines profondes du Miocène, de l'Oligocène, de l'Éocène et du Crétacé sur le territoire du département de la Gironde (10 000 km² environ).

Le SAGE a pour objectif de restaurer le « bon état » des nappes surexploitées et de garantir le maintien des autres nappes en « bon état ».

La Ville de Talence s'engage dans l'application du SAGE via les économies d'eau mais également sur la recherche de ressources de substitution à l'eau potable (et donc aux nappes profondes) :

- cuves de récupération des eaux de pluie pour alimenter la balayeuse,
- utilisation de forages pour l'arrosage.

